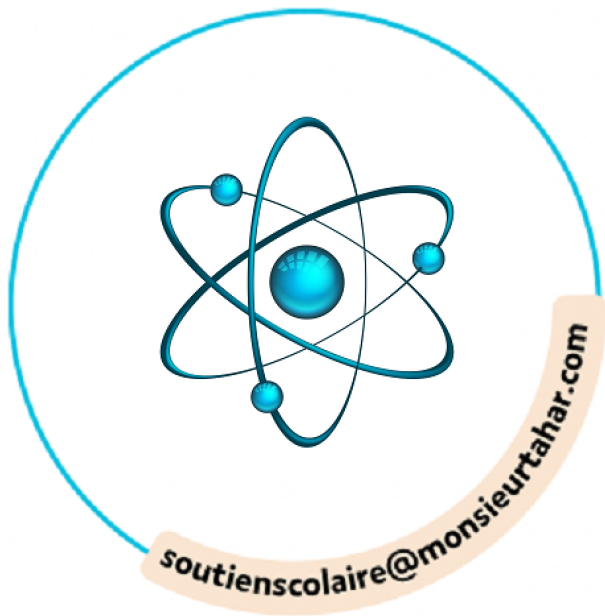


HISTOIRE CORRIGE



CHAPITRE 11

J'apprends et je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

► Le vocabulaire

Trente Glorieuses : période de forte croissance économique dans les pays développés entre 1946 et 1973.

Baby-boom : période de forte augmentation des naissances de 1944 au milieu des années 1960.

Chocs pétroliers : en 1974 et 1979, les pays du Moyen-Orient limitent très fortement l'approvisionnement en pétrole, ce qui ralentit les économies occidentales.

Société de consommation : société fondée sur l'achat, par les consommateurs, de biens et services nouveaux produits en masse de manière industrielle.

Féministe : qui défend les droits des femmes.

Immigré : personne née étrangère, installée dans un pays différent de celui de sa naissance. Elle peut ensuite acquérir la nationalité de son nouveau pays.

► Les repères historiques

La révolte étudiante des années 1960 : mai 1968

La majorité à 18 ans : 1974

La Loi Veil autorisant l'IVG : 1975

La retraite à 60 ans : 1981

La marche pour l'égalité et contre le racisme : 1983

Le revenu minimum d'insertion : 1988

► Les acteurs

a. Gisèle Halimi, avocate du procès de Bobigny en 1972.

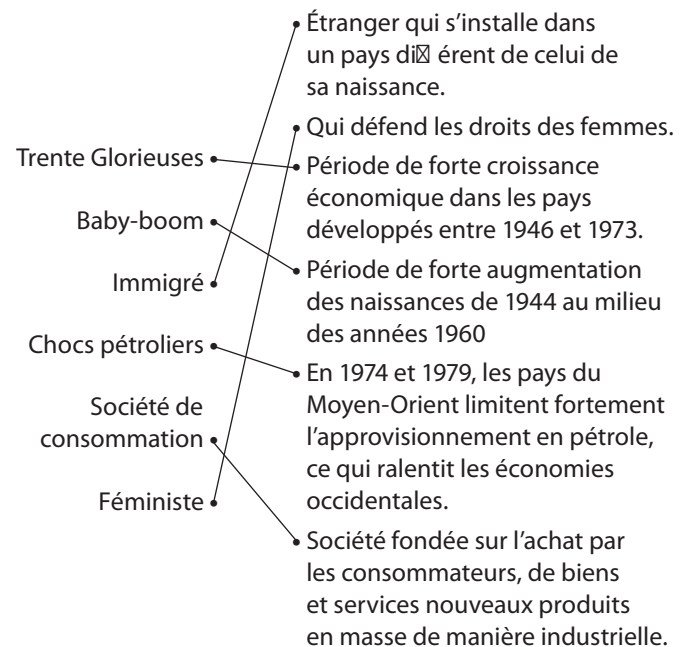
b. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République qui abaisse la majorité à 18 ans.

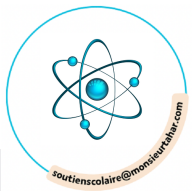
c. Simone Veil, ministre qui défend la loi sur l'IVG (la loi Veil).

d. François Mitterrand, président de la République qui décide de la retraite à 60 ans.

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1





Exercice 2

Ce sujet sur la jeunesse est en prise directe avec les p. 198-199 qui montrent son émergence sur la scène politique.

1. Qui ? La jeunesse (15-24 ans)
Où ? En France
Quelle période ? Des années 1960 aux années 1980

2. 1968 : révolte étudiante
1974 : majorité à 18 ans
1981 : élection de François Mitterrand

3. Vocabulaire spécifique :
revendications, vote, majorité



4. Deux parties :

I. Droits réclamés puis obtenus entre 1960 et 1974 : idéal d'un monde meilleur plus égal et solidaire, liberté d'expression, droit de vote, émancipation de l'autorité des parents. Majorité à 18 ans par V. Giscard D'Estaing.

II. Comment la jeunesse utilise-t-elle ses nouveaux droits après 1974 ? Elle vote en majorité à gauche (F. Mitterrand élu en 1981). Elle manifeste pour les droits des étudiants (contre la loi Devaquet en 1986).

Proposition de développement construit

Avec le baby-boom, les moins de 25 ans représentent plus de 30 % de la population française des années 1960 aux années 1980. Comment affirment-ils leur poids politique ?

Dans les années 1960, les nombreux adolescents nés après-guerre n'ont connu que les Trente Glorieuses. Bénéficiant de la hausse du niveau de vie et accédant à l'enseignement supérieur, ils s'inscrivent en faux contre le monde des adultes. Ils affirment leurs références culturelles (musique, télévision, mode) et sont sensibles à des courants révolutionnaires, rêvant de « changer le monde ». La révolte étudiante de mai 1968 symbolise cet idéal d'un monde égalitaire et solidaire. La jeunesse revendique son émancipation, sa liberté d'expression qui passe par le droit de vote. V. Giscard D'Estaing accorde la majorité à 18 ans en 1974. Dès lors, les jeunes constituent une force politique, comptant dans l'élection de F. Mitterrand, premier président de gauche, en 1981. Ils restent très mobilisés pour défendre leurs idéaux, comme lors de la marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, ou lors des manifestations contre la loi Devaquet en 1986, pour maintenir l'ouverture de l'université au plus grand nombre. Ils sont donc devenus en trois décennies, par leur nombre et leur cohésion, un groupe social à part, jouant un rôle essentiel pour faire évoluer la République dans un sens plus démocratique.

Vers le brevet – Sujet blanc

Exercice 1

Ce texte, d'après le discours d'investiture de Jacques Chaban-Delmas en 1969, met en perspective la crise de mai 1968. Il en analyse les causes profondes, l'interprète comme une conséquence des blocages de la société française. Il affirme la nécessité de moderniser l'État en le décentralisant pour répondre aux aspirations des citoyens : participation, dialogue, solidarité. C'est la « nouvelle société », prélude à des réformes importantes (création du SMIC, loi de 1970 sur l'autorité parentale). Ce discours fondateur inaugure un rapport renouvelé des citoyens à la démocratie.

Réponses

Question 1 : Ce texte est écrit d'après un discours de Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre de Georges Pompidou, devant l'Assemblée nationale le 16 septembre 1969.

Question 2 : Il cite un problème économique : de grands écarts de revenus ; un problème social : l'enfermement de chacun dans sa catégorie sociale d'origine ; et un problème politique : la faiblesse des représentations syndicales qui provoque des conflits sociaux fréquents.

Question 3 : Le passage souligné décrit les Trente Glorieuses :

baby-boom ; progrès industriels permettant une production de masse ; exode rural qui attire les habitants vers les villes où se situent les emplois industriels et tertiaires.

Question 4 : L'auteur fait allusion à mai 1968, de façon positive, comme une secousse créative appelant à réformer la société.

Question 5 : En 1974, V. Giscard d'Estaing abaisse l'âge de la majorité à 18 ans, permettant d'assouplir les structures sociales et d'élargir la participation à la démocratie.

Exercice 2

1. Exemple de développement construit (mots-clés en gras).

Entre les années 1960 et 1980, la société française a obtenu plus de liberté et d'égalité.

En effet, le contexte socio-économique fait changer les structures sociales. La population croît avec une proportion de jeunes très élevée depuis le **baby-boom**. Le marché du travail s'élargit, de nouvelles activités se développent durant les **Trente Glorieuses**, et le niveau de vie des populations s'élève. Les jeunes, les femmes, réclament donc plus de droits.

En mai 1968, la jeunesse se révolte contre le pouvoir en place, couvre les villes de **barricades** pour obtenir la modernisation de l'enseignement, la liberté d'expression, des droits politiques. Malgré la répression, ces demandes sont entendues puisque V. Giscard d'Estaing abaisse la majorité à 18 ans en 1974.

Les femmes réclament l'émancipation. Des groupes féministes se mobilisent pour la liberté de disposer de leur corps : contraception, avortement, ce qu'elles obtiennent en 1967 et 1975. Elles exigent aussi l'égalité professionnelle, affirmée par la loi Roudy en 1983. Mais le **sexisme** perdure.

De plus, les jeunes issus de l'immigration demandent la confirmation des valeurs de la démocratie par des mobilisations comme la marche pour l'égalité et contre le racisme : même s'ils n'obtiennent pas le droit de vote pour les étrangers, ils font entendre leur demande d'égalité.

Les décennies 1960, 1970 et 1980 voient ainsi de grandes avancées tant dans les domaines sociaux que culturels, qui permettent de renouveler les pratiques démocratiques.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

- La jeunesse — L'abaissement de la majorité à 18 ans (1974)
- Les femmes — Le droit à l'avortement (1975)
- Les immigrés — L'accueil limité au regroupement familial (1974-1981)
- Les personnes âgées — La retraite à 60 ans (1981)